

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 avril 2021

L'Assemblée Générale de l'Association SambaÉdu s'est déroulée le samedi 10 avril 2021 à partir de 10h00, par visioconférence en raison du confinement dû à l'épidémie de Covid-19. Un serveur spécifique utilisant le logiciel libre BigBlueButton a été mis en place pour l'occasion à l'adresse <https://visio.sambaedu.org>. Les adhérents à jour de leur cotisation ont reçu les informations de connexion par mail dans la journée du 27 mars 2021.

### Ordre du jour :

- rapport d'activité
- bilan financier
- perspectives et objectifs

## Rapport d'activité

### Petit retour sur différentes dates et événements

**Mars 2020** : extraordinaire réactivité du développement de SambaÉdu pour la mise en place de la continuité pédagogique (module BBB, module guacamole, etc.).

**7 avril 2020** : émission « Cause Commune » (<https://cause-commune.fm>).

Très bonne expérience, peut-être une émission spécifique sur SambaÉdu à prévoir.

<https://www.sambaedu.org/SambaEdu-a-la-radio>

**juin 2020** : Partenariat avec le CHEMI.

Installation de BBB notamment par Éric.

<https://www.sambaedu.org/L-association-SambaEdu-partenaire-du-CHEMI-Centre-des-Hautes-Etudes-du>

### Mise en place de statistiques de mise en production des se4 :

10 avril 2021 : quasiment 300 se4 dans le monde.

**Septembre 2020** : disparition de Wawa (développeur historique SambaÉdu et qui a suivi le déploiement sur l'académie de Caen).

**12 décembre 2020** : HackingSÉ au lycée Jean-Perrin.

**Développement du soutien des établissements** : nouveau salon Tchap à destination des adhérents.

**Décembre 2020** : mise en place de mises à jour stables mensuelles, avec publication des nouveautés sur le site de l'association.

**Janvier 2021** : l'académie de Normandie décide de passer les lycées en se4.

**28 janvier 2021** : Participation aux SCL Parinux, dans le cadre des soirées de contribution du libre avec une présentation d'un cas d'usage de proxmox et présentation de Se4.

<https://www.sambaedu.org/Presentation-de-Proxmox-avec-Parinux> (replay à ajouter)

**29 janvier 2021** : Participation aux « BlueHats » pour une présentation de BBB par Éric pour le SILL. Difficulté d'inclure SambaÉdu à cause du quasi « monopole » avec l'Éducation Nationale. Il faut donc montrer que se4 n'est pas qu'une brique pédagogique.

**26 mars 2021** : Visioconférence avec EasterEggs mandatée par CFI qui est mandaté par le CD91, dans le but d'une expertise et d'une présentation de la solution ainsi que de la facilité de migration de se3 vers se4 ; CFI semble être intéressé par la solution se4.

CFI et EasterEggs étaient confiants pour présenter la solution, mais le CD91 fait preuve de dogmatisme et reste sur ses positions de privilégier l'usage de serveurs windows en expérimentation dans le 91.

À noter la difficulté pour les EPLE (notamment les collèges) d'obtenir des serveurs.

**2 février 2021** : Visioconférence pour les adhérents pour expliquer le système de "parcs" dans se4 (OU, CN), d'autres séances peuvent être organisées sur des points précis.

## **Bilan financier**

Les comptes suivant l'année scolaire, il y a donc un décalage entre l'AG et le bilan. La majorité des avoirs financiers de l'association est placé sur un livret A. L'exercice dont nous faisons le bilan va du 01/09/2019 au 31/08/2020.

**Les dépenses**, pour cet exercice, sont essentiellement l'achat de carnets A5 et stickers (451,36 €) et des frais de repas pour un stagiaire (53,60 €).

**Les recettes**, pour cet exercice, sont les cotisations (28 adhérents individuels et 1 établissement) et les dons effectués par des membres de l'association lors de leurs adhésions (1 083,60 € pour les cotisations et dons), la vente de mugs « SambaÉdu » (30 €) ainsi que l'installation d'un serveur de visioconférence pour le CHEMI (2 500 €).

**L'ouverture d'un livret A** a généré des intérêts (6,16 €).

Pour équilibrer le compte de résultats, on constate un résultat de l'exercice, positif, de 3 114,80 €.

**Le report à nouveau** pour l'exercice suivant (du 01/09/2020 au 31/08/2021) est de 4 434,32 € : il est la somme du report à nouveau issu de l'exercice précédent (1 319,52 €) et du résultat du présent exercice (différence entre les recettes et les dépenses, soit 3 114,80 €, solde créditeur).

Au 31/08/2020, l'actif se répartit entre notre compte en banque (89,17 €) et notre Livret A (4 345,15 €).

→ **Le bilan financier est voté : 0 contre, 1 abstention.**

## Perspectives et objectifs

### À court terme :

- Renforcer les adhésions, et en particulier les liens avec les établissements
- Se donner plus de visibilité, en particulier auprès des collectivités
- Impliquer les collectivités
- Continuer à communiquer sur l'avancée technique du projet
- Avoir d'autres établissements avec un se4 installé
- Prévoir un dispositif de formation à l'usage des prestataires et des établissements
- Planifier un HAckingSÉ par période pour 2021-2022
- Répondre aux besoins de développement des adhérents en termes de fonctionnalités
- Réaliser une vidéo de présentation des fonctionnalités de SÉ4, **Projet de vidéo de promotion**
- Réaliser des interviews de proviseurs, de principaux, de professeurs, d'élèves : des petites pastilles de quelques secondes pour Twitter ?
- Afficher sur le site les établissements qui font un don à l'association
- Créer un salon de visio permanent adhérents accessible via Tchap

### À moyen terme :

- Améliorer, structurer, mettre à jour la documentation
- Développer la documentation à destination des professeurs
- Participer à des salons (eduspotfrance.fr)

### À Long terme :

- Poursuivre le développement de la solution, pérenniser les montées en version.

## Points à débattre

- Les adhésions d'établissements posent problème pour comptabiliser les votes lors de l'AG. En effet, une adhésion d'établissement permet à plusieurs personnes d'accéder potentiellement au statut d'adhérent.
  - Seule une personne physique adhérente peut voter en AG
  - Adhésion sans droit de vote pour les établissements
  - Afficher sur le site la liste des établissements qui soutiennent le projet
  - Don de soutien sans contrepartie avec affichage éventuel sur le site web
  - Adhésion individuelle : par année scolaire, avec nettoyage du salon Tchap en décembre
  - Modifier le règlement intérieur en conséquence sur la partie « adhésions »
- Déplacer l'AG plus tôt dans l'année scolaire (novembre ?) afin de mieux coller aux réalités comptables et à notre fonctionnement par année scolaire.
- Privilégier les interventions sur les canaux de communication accessibles aux adhérents.
- Mettre en place et développer le système de « ticketing » disponible dans le GitLab dans le but de mettre en place une FAQ, et garder une trace des résolutions de problèmes.
- Proposer une offre de formation (payante) pour les prestataires → transfert de compétences à destination des CT (certification). Rédiger un article sur le site pour se positionner.
- Inscription de l'association au dispositif de Chèque Emploi Associatif (+ demande d'autorisation de cumul individuelle pour les personnes concernées) afin de permettre de rémunérer les développements et contributions.
- S'offrir un audit de sécu : la discussion montre que c'est inutile tant qu'on est derrière un Amon, car le trafic est en http. C'est trop tôt pour le moment.
- Financer les développements et contributions (réponses aux questions, documentation, etc). Pour cela :
  - L'AG vote le montant des versements à effectuer dans l'année.

- Le Conseil Collégial identifie les bénéficiaires potentiels, et se réunit pour répartir ce montant.

→ Vote sur ces objectifs : 2A 16P 0C

## Élection du Conseil Collégial

Rappel sur le fait que le Conseil Collégial peut rassembler jusqu'à 15 membres. Il remplace la structure classique « président, secrétaire, trésorier, etc. ». Ici, chacun fait selon ses possibilités, envies et compétences, il n'y a donc pas de rôle attribué.

**Les membres du Conseil Collégial pour la période 2020-2021 se (re)présentent :**

- Marc Bansse
- Valentin Beghuin
- Denis Bonnenfant
- Rachel Claude
- Vivien Da Cruz
- Louis-Maurice De Sousa
- Nour Eddine El Yazghi
- Laurent Joëts
- Laurent Joly
- Aron Juhasz
- Éric Mercier
- Franck Molle
- Michel Suquet
- François-Xavier Vial
- Frederic Waelterlé

→ La nouvelle composition du Conseil Collégial est adoptée à l'unanimité.